

PLAN D'ACTION

**pour rassurer et améliorer
le lien de confiance des
citoyens envers le SPVM**

31 mars 2017

Contenu de la présentation

1. Mandat du ministère de la Sécurité publique
2. Contexte au SPVM
3. Objectifs du plan
4. Fondations du plan
5. Plan d'action
6. Conditions de réussite

1. Mandat du ministère de la Sécurité publique

« ... pour éviter que la situation ne s'envenime et pour rassurer la population quant à l'intégrité de son corps de police. Ces mesures devront bien entendu porter sur la gestion des enquêtes internes, mais également tout autre aspect que vous jugerez pertinent, selon votre lecture de la situation et des divers enjeux »

(Extrait de la lettre du ministre Coiteux adressée au SPVM, datée du 27 février 2017)

2. Contexte au SPVM

Fragilisation du dialogue avec les médias

- Commission d'enquête des sources journalistiques

Climat de travail

- Convention collective
- Loi 15 – modifications au régime de retraite
- Compressions budgétaires
- Octroi des bonis

Gestion complexe

- Complexité du modèle de reddition de compte

2. Contexte au SPVM - SUITE

Recrutement et départs à la retraite

- Rétention expertise
- Perte d'expérience
- Taux de roulement

Allégations envers les enquêtes internes

Plan d'affaires du directeur

3. Objectifs du plan

Identifier des actions qui contribuent à la poursuite adéquate des activités d'enquête.

Poser un regard plus analytique sur les processus de gestion afin de mieux cerner les enjeux de gouvernance et de culture.

Opérer les changements organisationnels nécessaires à la cohérence et l'efficacité des services policiers.

4. Fondations du plan

Le plan s'appuie sur les assises suivantes :

- Culture organisationnelle
- Gouvernance
- Structure organisationnelle

5. Plan d'action

Accompagnement externe

- Cibler la régulation des comportements avec une démarche en éthique organisationnelle sous les thèmes de la gestion, de la structure et de la culture.

Gouvernance du SPVM

- Réviser la structure organisationnelle.
- Poursuivre les travaux de l'offre de service.
- Unir sous une même division, la Division des affaires internes, la Division de la sécurité et de l'intégrité et le Module éthique.
- Mettre en place un plan de communication qui vise à faire connaître les activités réalisées.
- Développer un mode de gestion supportant plutôt qu'encadrant.

5. Plan d'action - SUITE

Division des affaires internes (en attente du mandat délégué par M^e Bouchard)

- Transférer tous les dossiers d'enquêtes spéciales à l'équipe mixte.
- Étalonner les pratiques d'enquêtes internes des autres services de police canadiens.
- Analyser et réviser :
 - la structure;
 - les besoins en ressources humaines et compétences;
 - les politiques, les processus et les procédures;
 - le code de discipline (réalité d'aujourd'hui).
- Implanter :
 - le comité de suivi (transparence des plaintes);
 - la supervision directe.

5. Plan d'action - SUITE

Division de la sécurité et de l'intégrité

- Mettre en place le Module d'intervention et de soutien aux employés.
- Enquêter de nouveau le personnel au 5 ou 10 ans (selon la fonction).
- Réviser des postes sensibles aux deux ans.
- Implanter un guide d'accompagnement pour l'identification des comportements à risque.

Éthique

- Agir sur les écarts de comportements et les valeurs.
- Mettre en ligne le site intranet de l'éthique.

6. Conditions de réussite

Implication de la Commission de la sécurité publique pour le suivi de l'avancement des activités du plan.

- Séances publiques

La pérennité des plans est assurée par la stabilité de l'équipe de gestion responsable de sa continuité.

La démarche est accompagné d'une stratégie de gestion du changement.



PLAN D'ACTION
pour rassurer et améliorer
le lien de confiance des
citoyens envers le SPVM

31 mars 2017

Courriel pour les commentaires de citoyens

commentaires@spvm.qc.ca

Merci

PLAN D'ACTION
pour rassurer et améliorer
le lien de confiance des
citoyens envers le SPVM

31 mars 2017